



Grand Prix International 2020

SAMEDI 24 octobre et DIMANCHE 25 octobre 2020

❖ PISCINE

La piscine de Mons est dotée de 8 couloirs, du chronométrage électronique complet et de plots de départ munis de starting blocks « FINA » nouvelle génération.

- ❖ **LE GRAND PRIX INTERNATIONAL** est une fête de natation organisée sous les règlements de la FINA, de la FRBN & de la FFBN. Il est accessible aux nageurs régulièrement affiliés à une fédération reconnue par la FINA.

Suite aux règlements internes à la piscine cette compétition se déroulera à huis clos sans public.

❖ LES CATEGORIES

- Ce sont celles reconnues en Belgique, à savoir, filles comme garçons :
11 & 12 ans. 13 & 14 ans. 15 & 16 ans. 17 & 18 ans. 19 ans & plus

❖ CHOIX DES EPREUVES

- Les nageurs peuvent participer à toutes les épreuves de leurs catégories.
- **Par compétition**, maximum de 500m par nageur. Ex : 2x50m, 2x100m et 1x200m ou 2x200m et 1x100m etc...
- **Par journée**, les clubs peuvent participer aux 2 compétitions programmées ce jour- là « MHN1 et MHN2 ou MHN3 et MHN4 », mais avec des nageurs différents. Ex : un nageur ayant nagé le matin ne peut pas nager l'après-midi, quelle que soit l'épreuve et vice versa.
- Toutes les épreuves se disputent avec classement au temps, en finale directe.
- Un classement sera établi par année d'âge pour les catégories **11-12 ans/ 13-14 ans/ 15-16 ans /17-18 ans/19 ans et+.**

❖ RECOMPENSES

- **Par compétition**, la meilleure performance «Dames » et la meilleure performance «Messieurs » (tables FINA) recevront une prime de 50 € .
- Pas de cérémonie protocolaire, pas de remise de médailles.

❖ ACCORD DE PARTICIPATION

- L'accord de participation devra être envoyé au secrétariat du M.H.N. au plus tard **le 30 septembre 2020.**
- **Par respect du protocole « COVID-19 » et les directives de la direction de « LAGO » propriétaire de la piscine, nous ne pouvons accueillir que 7 clubs**

et 110 nageurs par compétition. La priorité sera donnée aux premiers clubs inscrits et inscrivant un minimum de 15 nageurs par compétition.

❖ **OFFICIELS – DELEGUE - ENTRAINEURS**

- Port du masque obligatoire pour les officiels, délégué et entraîneurs.
- Lors de l'envoi des inscriptions, les clubs doivent obligatoirement renseigner le nombre et les noms des officiels.
- Pas d'officiels inscriptions refusées.

❖ **INSCRIPTIONS**

- Les inscriptions devront parvenir au secrétariat du M.H.N :
 - **avant le 15 octobre 2020 :**
 - **Les clubs invités sont tenus d'inscrire au minimum 15 nageurs par compétition et un minimum 2 départs par nageur par compétition.**
 - Ils devront renseigner :
 - les noms des participants pour chaque course, leurs années de naissance, leurs numéros de licence ainsi que leurs temps de référence. La composition des séries éliminatoires se fera sur base des temps renseignés, sans distinction de catégorie d'âge.

❖ **DROITS D'INSCRIPTIONS**

- Les droits de participation sont fixés à 4€ par départ + une indemnité forfaitaire exceptionnelle par club de 10€ (frais COVID-19) et devront être réglé pour le **20 octobre 2020**.
- Ces derniers seront versés au compte BE54 0688 9143 7097 de "Mons Hainaut Natation".
- **Les forfaits ne seront pas remboursés.**

❖ **INFORMATIONS GENERALES**

- Les cas non prévus par le règlement seront réglés par l'organisateur en accord avec le juge-arbitre de la compétition, dans le respect des normes en vigueur.
- **Le protocole de l'organisation joint à ce règlement doit être réexpédié par mail au club organisateur approuvé et signé en même temps que les inscriptions. Sans retour de ce document les clubs ne seront pas acceptés.**
- **SECRETARIAT SPORTIF M.H.N. Harry GILBERT-hgilbert210302@outlook.com**

Approuvé par le District de Hainaut, le : **24/09/2020**

Le président ou le Secrétaire, **Scieur CL**

